

VILLE
DE
BAUME - LES - DAMES



DOUBS

DÉPARTEMENT DU DOUBS
Canton de Baume les Dames
Arrondissement de Besançon
COMMUNE DE BAUME LES

DAMES

(N°INSEE : 25047)

Nombre de membres

- En exercice : 29
- Présents : 17
- Votants : 27
- Ayant donné procuration : 10
- Absents : 2

Date de convocation

06/07/2022

Date d'affichage

19/07/2022

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 12 juillet 2022

L'an DEUX MILLE VINGT DEUX, le DOUZE JUILLET, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BAUME LES DAMES s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Arnaud MARTHEY, Maire, pour la session ordinaire du mois de JUILLET.

Étaient présents (17) :

Arnaud MARTHEY, Marie-Christine DURAI, Gérard GLEIZE, Francine COUDON, Colette ROMANENS, Annie GIRARDAT, Jean-Claude MAURICE, Jean-Marc VUILLEMIN, Dominique MISCHI, Christelle LAMBERT, Sébastien FERNIOT, Christian LANIER, Thomas VIGREUX, Emilie GOGAND, Soazig BONFILS, Florian CORDIER, Camille LIARD.

Procurations données (10) :

Christian BASSENNE donne pouvoir Gérard GLEIZE
Sylviane MARBOEUF donne pouvoir Thomas VIGREUX
Julien BOILLOT donne pouvoir Arnaud MARTHEY
Jean-Claude ALAMPI donne pouvoir à Francine COUDON
Bruno DEBRIE donne pouvoir à Marie-Christine DURAI
Laure THIEBAUT donne pouvoir Jean-Claude MAURICE
Frédéric SERGENT donne pouvoir Camille LIARD
Sandra BOUHESANE donne pouvoir Colette ROMANENS
Maud BEAUQUIER donne pouvoir à Dominique MISCHI
Charline BARDEY donne pouvoir Christelle LAMBERT

Absents (2) :

Philippe RONDOT
Emmanuelle WISSANG-GIRARD

Il a été procédé conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil Municipal, Annie GIRARDAT ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

Délibération n°F05/2022

Objet : Subvention Association Cheval de trait Comtois de Baume les Dames

L'association du cheval de trait comtois section de Baume les Dames a sollicité Monsieur le Maire pour le versement d'une subvention pour l'organisation du concours Modèle et allure du cheval de trait comtois qui se déroulera le 4 août 2022 à Baume les Dames. Cette subvention servira à l'achat d'une bride afin de récompenser le prix de la jument championne du concours.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à verser une subvention de 200 € à l'association.

Vote du Conseil :

Pour : 27 Contre : 0 Abstentions : 0

Le Maire,

Arnaud MARTHEY

